



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 : AVEC VOUS, POUR VOUS, L'UCP PLUS FORTE !

- L'UCP est désormais la **4^e force syndicale** au Comité technique central sur les 9 organisations syndicales présentes aux élections professionnelles.
- L'UCP est présente dans **19 Comités techniques de direction et de service** sur les 23 (Cabinet de la Maire-Inspection générale, DAC, DASCO, DASES, DAE, DDCT, DEVE, DFPE, DICOM, DILT, DJS, DLH, DCPA, DPE, DPSP, DRH, DSIN, DU, DVD, DFA, SG-DAJ, DPE Propreté et Eau & assainissement). Elle y totalise 32 sièges.

Ce seront autant d'élus qui siègeront pour vous, avec vous, dans les CT.

- **L'UCP progresse**, en totalisant 42 sièges, **dans les CAP des corps de catégorie C, B et A et dans les CCP** et ce, malgré la fusion des CAP depuis 2014 qui a conduit à la suppression de 54 sièges à pourvoir !

De plus, la position de L'UCP en tant que **1^{re} ou 2^e organisation syndicale dans 14 CAP** entraînera la désignation d'élus UCP qui vous représenteront à la Commission de réforme qui examine la reconnaissance des accidents de travail et des maladies professionnelles.

- Cette progression se retrouve également au CASVP (au Comité technique et dans les CAP) et à l'École des ingénieurs de la Ville de Paris.

Votre soutien a permis ce résultat.

**Il conforte les valeurs portées par l'UCP :
l'indépendance, y compris vis à vis du politique,
l'humain d'abord, le respect,
la bienveillance et la culture de la négociation.**

**OSONS ENSEMBLE FAIRE VIVRE CES VALEURS
ET DONNER DU SENS AU DIALOGUE SOCIAL !**

SYNDICAT-UCP-1@paris.fr

2 bis, square Georges Lesage - 75012 PARIS
Pour consulter le site Intranet de l'UCP, cliquez [ICI](#)